

Formation du pluriel en français. Les noms en *-l*.

Par

Kr. Nyrop.

(Présenté à la séance du 1^{er} décembre 1899.)

Remarques préliminaires.

1. Au moyen âge, la latérale se vocalisait devant le *s* de flexion comme devant toute autre consonne¹⁾. Pour les mots dont le radical se terminait en [l] ou [ʎ], on devrait donc avoir en français moderne les formes suivantes :

(Singulier)	-al, -ail	-el, -eil	-el	-eul, -euil	-ol, -ouil
(Pluriel)	-aux	-eux	-eaux	-eux	-oux.

Cependant, ce système de formes doubles n'existe plus dans son entier ; on n'en a conservé que des traces isolées. Dans la plupart des cas, l'analogie a réformé le pluriel sur le singulier ou le singulier sur le pluriel ; de cette manière, l'ancienne richesse des formes a été notablement restreinte.

2. Avant d'aborder l'étude détaillée des différentes terminaisons, nous allons tracer les grandes lignes du développement qu'elles ont subi depuis le XIV^e siècle jusqu'à nos jours :

¹⁾ Pour les détails, voir ma *Grammaire historique de la langue française*, I, § 342 ss.

1° L'état primitif se retrouve dans la plupart des mots en *-al*: *cheval — chevaux, royal — royaux*, etc.; dans quelques mots en *-ail*: *travail — travaux, bail — baux*, etc.; dans *ciel — ciels, aïeul — aïeux, œil — yeux*. Comp. aussi *bel — beaux, nouvel — nouveaux, fol — fous, mol — mous*.

2° Le singulier l'a régulièrement emporté dans les mots en *-el* (lat. *-alem*), *-eil*, *-eul*, *-euil*, et sporadiquement dans quelques mots (surtout d'adoption postérieure) en *-al* et en *-ail*.
Au lieu de :

(Singulier) *tel conseil filleul seuil bal gouvernail*
(Pluriel) *teus conseus filleus seus baus gouvernaux*

on dit :

(Singulier) *tel conseil filleul seuil bal gouvernail*
(Pluriel) *tels conseils filleuls seuils bals gouvernails*.

3° Le pluriel l'a emporté dans les mots qui originairement se terminaient en *-él* (*-illum*), *-èl* (*-ellum*), *-ol*, *-ouil*.
Ainsi, au lieu de :

(Singulier) *chevel drapel sol genouil*
(Pluriel) *cheveus drapeaus sous genous,*

on dit :

(Singulier) *cheveu drapeau sou genou*
(Pluriel) *cheveux drapeaux sous genoux.*

4° Parfois la forme primitive se conserve à côté de la forme analogique; dans ce cas, chacune des formes reçoit sa fonction spéciale. Citons comme exemples de ces doublets, pour le singulier: *col — cou, fol — fou, bel — beau*, et pour le pluriel: *ciels — ciels, aïeux — aïeux, aulx — ails*.

5° Parfois une double action analogique crée une nouvelle forme et pour le singulier et pour le pluriel du même mot. De cette manière, au lieu d'un mot à deux formes différentes, on a deux mots nouveaux dont le pluriel correspond exactement au singulier. Ainsi, au lieu de *col — cols* et *appel — appeaux*, on a *col — cols, cou — cous* et *appel — appels, appeau — appeaux*.

Mots en *-al*.

3. Les mots en *-al* font généralement au pluriel *-aux*: *cheval — chevaux, brutal — brutaux*. Pourtant, les formations analogiques ne font pas défaut:

1° Le pluriel a été refait sur le singulier, d'où une nouvelle forme en *-als*, qui s'emploie surtout dans les mots d'emprunt: *narval — narvals*.

2° Le singulier a été refait sur le pluriel, d'où une nouvelle forme en *-au*: *animau — animaux* (§ 11); cette forme n'existe de nos jours que dans les patois.

4. AL — AUX. Le pluriel en *-aux* s'emploie:

1° Dans presque tous les anciens mots populaires ou savants qui remontent au moyen âge: *cheval — chevaux, égal — égaux, journal — journaux, loyal — loyaux, mal — maux, royal — royaux, val — vaux*. Sur les exceptions, voir § 5, 1.

2° Dans la plupart des mots d'emprunt adoptés après le moyen âge: *arsenal — arsenaux, brutal — brutaux, clérical — cléricals, épiscopal — épiscopaux, génital — génitaux, idéal — idéaux, madrigal — madrigaux, minéral — minéraux, santal — santaux, virginal — virginaux*, etc. Sur les exceptions, voir § 5, 2, 3.

Remarque. Les mots *bestiaux, matériaux* et *universaux* sont inusités au singulier. *Bestiaux* est le pluriel de *bestial* qui n'a plus d'emploi aujourd'hui que comme adjectif. *Matériaux* et *universaux* remontent aux anciennes formes *matériel* et *universal*, disparues devant les doublets *matériel* et *universel*.

5. AL — ALS. Le pluriel en *-als* s'emploie:

1° Dans quelques mots isolés qui remontent au delà du XV^e siècle:

Bal — bals. La forme régulière serait *baus*; on la trouve au moyen âge: Danses, *baus* et caroles veïssiez comencier (*Berte aus grans pies*, v. 302). Le pluriel refait *bals* se trouve dès le XVI^e siècle; mais l'ancienne forme ne disparaît pas. En 1672, Ménage remarque: «Il faut dire il y a eu cette nuit cinq

bals», et il ajoute en 1675: «non pas . . . cinq *baux* comme disent les Normands»¹⁾.

Banal (dér. de *ban*) — *banals*. Employé au figuré, cet adjectif est selon le *Dictionnaire général* inusité au pluriel. Cette assertion est inexacte. *Banals* se trouve souvent dans les auteurs modernes: Beaucoup de jeunes filles nous arrivent . . . ayant reflété d'horribles et surtout de banals inconnus (J. Bois, *Une nouvelle douleur*. Paris, 1900. P. 71). On dit de même des visiteurs *banals*, des renseignements *banals*. Comme terme de féodalité, *banal* a conservé l'ancien pluriel *banaux* dans les deux expressions: *des fours banaux*, *des moulins banaux*.

Cal (callus) — *cals*. Le plus ancien exemple que citent Littré et le *Dictionnaire général* est de Paré (XVI^e siècle); j'ai trouvé le mot dans la traduction française de la Chirurgie de Maître Henri de Mondeville, qui remonte à 1314: Les leivres de la peinture sont endurcies si comme *cal* (§ 1718); on trouve la forme *chal* au § 1242.

Pal (emprunté du lat. palus) — *pals*. Au XV^e siècle on trouve *paux*. Nicot, dans son Dictionnaire de 1584, donne *pauls* ou *pals*. Cette dernière forme est restée comme terme de blason.

Val — *vals*. Ce pluriel nouveau n'est en usage que chez les ingénieurs qui parlent *des vals supérieurs des fleuves*, *des vals de la Loire*, etc. (voir Littré). Dans tous les autres emplois du mot, on se sert de l'ancien pluriel *vauz*.

2° Dans un petit nombre de mots étrangers:

Caracal (esp. caracal) — *caracals*; date du XVIII^e siècle.

Carnaval (ital. carnevale) — *carnavals*; date du XVI^e siècle.

Chacal (turb. tchakāl) — *chacals*; date du XVIII^e siècle.

Narval (all. Narwall) — *narvals*; date du XVII^e siècle.

¹⁾ *Observations de Monsieur Ménage sur la langue française*. Paris, 1672. P. 350.

Nopal (esp. *nopal*) — *nopals*, date du XVI^e siècle.

Régâl (ital. *regalo*) — *régals*; date du XV^e siècle.

Serval (port. *cerval*) — *servals*; date du XVIII^e siècle.

3^o Dans quelques mots de formation récente:

Aval (peut-être abréviation de *à valoir*) — *avals*.

Bancal (dérivé récent de *banc*) — *bancals*. Le *Dictionnaire de l'Académie* de 1762 ne donne que le féminin *bancale*. Littré remarque: «Depuis, cet adjectif est devenu des deux genres; mais, comme *bancal* n'avait été usité qu'au féminin, le masculin pluriel *bancaux* ne s'était pas présenté: aujourd'hui l'usage a admis de dire des *bancals*».

Cantal (fromage du département du Cantal) — *cantals*.

Choral (dérivé de *chorus*) — *chorals*.

Tribal (dérivé de *tribu*) — *tribals*.

4^o Dans tous les noms propres: *des Hannibals*, *des Juvénals*, *des Martials*, *les monts Ourals*, *les Gals*.

6. Pour les mots d'emprunt, adoptés après le moyen âge, il faut remarquer que dans beaucoup de cas on a commencé par leur attribuer un pluriel régulier en *-als*. On trouve ainsi, surtout au XVI^e siècle: *bocals*, *fanals*, *madrigals*, *piédestals*, *réals*. Mais, petit à petit, l'influence des mots en *-al*, *-aux* se fait sentir, et l'on commence à dire *bocal* — *bocaux* sur le modèle de *cheval* — *chevaux*. L'hésitation qu'il y a eu un certain temps entre *-als* et *-aux*, a aussi gagné plusieurs mots remontant au moyen âge; c'est ainsi qu'on trouve *bals*, *canals*, *crystals*, *pals*, *locals*, pour *baux*, *canaux*, *cristaux*, *paux*, *locaux*. De ces formes refaites, la langue moderne a conservé *bals* et *pals*.

7. Voici quelques remarques de détail sur un certain nombre de mots d'emprunt qui ont hésité entre *-als* et *-aux*, et dans lesquels *-aux* a fini par l'emporter:

Arsenal (emprunté de l'ital. *arsenale*). Duez (1639) donne *arsenals* et *arsenaux*, mais son opinion n'a pas beaucoup d'autorité; les autres grammairiens ne connaissent que *arsenaux*; et on trouve déjà dans Amyot *arceneaux* (voir Littré).

Bocal (emprunté de l'ital. *boccale*). Les grammairiens du XVII^e siècle donnent *bocals*, remplacé plus tard par *bocaux*.

Canal (emprunté du lat. *canalis*). Au moyen âge on trouve *canauz* (*Dial. de Grégoire*, p. p. W. Förster, p. 11). Au XVI^e siècle Rabelais écrit: Le coulement et laps de la fontaine estoit par troys tubules et *canalz* (V, chap. 42). La même forme est indiquée par Pillot (1550) et Cauchie (1570), mais Lanoue (1596) observe que «le pluriel se termine plus coustumièrement en *-aus*». Après 1600, on ne trouve que *canaux*.

Cristal. Le pluriel régulier *cristaux* se trouve dès le XI^e siècle; au temps de la Renaissance, B. Palissy a créé *cristals* (voir Littré), mais il n'a pas trouvé d'imitateurs. Ménage observe expressément: «On dit *des cristaux*, et non pas *des cristals*» (p. 351).

Fanal (emprunté de l'ital. *fanale*). Duez est seul à donner *fanals*; l'Académie (1694) ne connaît que *fanoux*.

Général (emprunté du lat. *generalis*). Le pluriel ordinaire est *généraux*; on trouve quelquefois au XIV^e siècle *generals*: Toutevoies la cure raisonnable de la quele sont donnees, outre les choses *generalz* devant dites 4 ruelles *generaulz* (*La chirurgie de maître Henri de Mondeville*, § 1800).

Local (emprunté du lat. *localis*). Au moyen âge on hésite entre *locaus* et *locals*. Dans la traduction de la *Chirurgie* de Henri de Mondeville (1314) on trouve *les choses locaux* (§ 1324) et *Mout sont de locaux*, c. à d. médicaments topiques (§ 1955), mais le traducteur de *La pratique* de Maistre Bernard de Gordon écrit: Venons aux remedes *locals* (II, 5). En 1783, De Wailly indique le pluriel *locals*: aujourd'hui on ne connaît que *locaux*.

Madrigal (emprunté de l'italien *madrigale*). Le pluriel primitif *madrigals* (on avait aussi un doublet féminin *madrigales*) a été remplacé au XVII^e siècle par *madrigaux*. Ménage remarque: «Ronsard a dit *madrigals* (Sonnets et madrigals pour Astrée) . . . En quoi il a esté suivi par M. de Balzac: qui est une chose étonnante; car il est indubitable qu'il faut dire

madrigaux.» Bouhours (*Doutes sur la langue française*, p. 126) est du même avis : «Je croy qu'il faut dire *madrigaux* et non pas *madrigals* comme a dit M. Balzac».

Piédestal (emprunté de l'ital. *pedestallo*). On trouve au XV^e siècle *piez-d'estrailz* [sic], et, au XVI^e, *pedestalz* ou *pedestals*. Au grand siècle les opinions sont partagées entre *pedestals* et *pedestaux*, mais Ménage observe que *pedestaux* est le plus usité. Th. Corneille ajoute : «Il me semble qu'on ne dit plus présentement que *pedestaux*».

Poitral (voir § 17). Ménage remarque qu'on dit *des poitrals*, et non pas *des poitraux*. Cette observation étonne; la forme *poitrals* ne se trouve dans aucun autre auteur.

Réal (emprunté de l'esp. *real*). Cauchie donne au pluriel *réaus* et *réals*. Th. Corneille ne connaît que *réaux*, et c'est cette forme qui l'a emporté.

Signal (du lat. pop. *signale*). Duez est seul à donner *signals*; c'est probablement une faute.

Val (lat. *vallem*). Duez est seul à donner *vals*; c'est probablement une faute.

Vassal. Lanoue (1596) donne *vassals*, mais il ajoute que le pluriel termine «plus coustumièrement en *aus*». Deimier (1610) proteste : «On ne dict point *vassals*».

8. Selon l'Académie, un certain nombre d'adjectifs en -al sont inusités au pluriel masculin. Exemples : *brumal*, *diagonal*, *fatal*, *final*, *frugal*, *glacial*, *matinal*, *natal*, *naval*, *partial*, *pascal*, *pénal*, *théatral*, etc., etc. Cette prescription est, pour beaucoup des mots, plutôt théorique; Littré recommande de dire *frugaux*, *glaciaux*, *matinaux*, *nataux*, *pénaux*.

9. Voici quelques remarques de détail sur le pluriel de quelques adjectifs en -al :

Fatal. On disait au XVI^e siècle *fataux* (voir les exemples de Littré). Au XVII^e siècle, Chifflet (1659) et De La Touche (1696) donnent *fatals*; cette forme, employée par Ducis et Lemer cier, a été adoptée par l'Académie, qui l'inscrit, tout en

ajoutant qu'elle est peu usitée. Dans *le Mercure galant*, Bour-sault s'est moqué de l'incertitude des grammairiens sur le pluriel de *fatal*, en faisant dire au soldat La Rissole: «Ces bras te deviendront ou *fatals* ou *fataux*». Et Voltaire écrit à sa suite: S'ils n'insèrent pas dans l'ouvrage les cartons nécessaires, je demanderai net la saisie des exemplaires *fataux* ou *fatals* (Lettres d'Argental, 9 avril 1763).

Final. Selon Littré et Marty-Laveaux¹⁾, ce mot fait *finals* au pluriel masculin: *des sons finals*. Le *Dictionnaire général* admet *des accords finals* ou *finals*, tout en ajoutant que cette dernière forme est rare.

Glacial. Bailly, l'astronome, écrit *des vents glacials*; Littré observe que le pluriel *glaciaux* n'a rien autre de choquant que de n'être pas employé. On préfère ne pas se servir du pluriel masculin.

Nasal. Littré remarque: «Des grammairiens veulent qu'on dise *des sons nasals*; mais l'usage admet le pluriel en *-aux*». Marty-Laveaux et l'Académie donnent le pluriel *os nasaux*. M. Johan Storm, demandant une fois à un Français s'il disait *sons nasaux* ou *sons nasals*, eut pour réponse: «Je ne le dis pas»²⁾. A cette occasion, M. Paul Passy lui a adressé l'observation suivante³⁾: «Votre anecdote sur les sons nasals ou nasaux est très amusante et tout à fait *to the point*: je n'ai jamais entendu dire ni l'un ni l'autre; je ne sais pas si le pluriel existe; s'il fallait l'employer, je dirais *nasals*, à cause des *na-seaux* d'un cheval, aussi parce que la tendance est de régulariser les pluriels; mais je ne sais pas si j'aurais raison». C'était en 1888; de nos jours, on dit couramment *sons nasaux*.

Natal. L'Académie dit qu'il n'a point de pluriel masculin. Cependant Littré observe que Trévoux parle de *jeux nataux* que

¹⁾ Ch. Laveaux, *Dictionnaire raisonné des difficultés de la langue française*. Cinquième édition, p. p. Ch. Marty-Laveaux. Paris, 1892.

²⁾ *Universitets- og skole-annaler*. Ny række. II (Kristiania, 1887), p. 344.

³⁾ *Ib.*, III (1888), p. 6.

l'on célébrait au jour natal de certains personnages, et il demande: «Pourquoi ne le reprendrait-on pas?» Marty-Laveaux est d'une autre opinion; sans renvoyer à Trévoux, il remarque que les jeux en question s'appellent *jeux natalis*.

Naval. Les grammairiens du XVII^e siècle ne reconnaissent ni *navals* ni *navaux*. Ménage remarque: «On ne dit ny *navals* ny *navaux*. Que si on estoit obligé de se servir nécessairement de l'un ou l'autre de ces mots, il faudroit plustost dire *navals* . . . Car qui a jamais dit *des combats navaux*? *Combats navals* n'est guère meilleur. Il faudroit donc éviter ces mots, en disant *combats de mër, combats maritimes*.» Th. Corneille est du même avis. Cependant M^{me} de Sévigné n'a pas hésité à écrire *combats navaux* (Lettre du 7 sept. 1689). De nos jours, *naval* n'a point de pluriel masculin, selon l'Académie; mais plusieurs grammairiens pensent qu'on pourrait bien dire *des combats navals*.

Pascal. Les grammairiens recommandent de dire *des cierges pascals*, et l'Académie observe que *pascaux* est inusité. C'est pourtant la forme du XVI^e siècle, et Littré la préfère à *pascals*.

10. Les exemples cités aux §§ 5 et 9 montrent que la force assimilatrice des terminaisons *-al*, *-aux* était plus forte au XVI^e siècle qu'elle n'est maintenant. Presque tous les mots d'emprunt datant de la Renaissance ont subi l'analogie des pluriels en *-aux*: *arsenaux, madrigaux*, etc., tandis que ceux qui ne remontent qu'au XVII^e ou au XVIII^e siècle font au pluriel *-als*: *chacals, narvals*, etc. Nous avons également vu que *-als* s'emploie dans les mots de formation récente (*avals*), et qu'il s'introduit même dans les anciens mots populaires (*vals, banals*, à côté de *vaux, banaux*). Il est donc indubitable qu'il existe dans la langue moderne littéraire une tendance à généraliser la forme du singulier des mots en *-al*. Cette tendance est encore plus prononcée dans la langue vulgaire de Paris, comme

le montre le vers suivant :

Tous les matins j'en jette un coup
Dans les *journal*.

(A. Bruant, *Dans la rue*, p. 188.)

II. AU — AUX. Les formes en *-au* pour *-al* (§ 3, 2) remontent au moyen âge : Et en chascune chartre avoit le sceau et le *seigneur* [sic] dou rei (*Assises de Jérusalem*, I, 26). Rappelons aussi l'ancien proverbe : A *mau* chat, *mau* rat. Pourtant, elles sont d'un emploi assez rare. Elles apparaissent aussi au XVI^e siècle. En voici quelques exemples. Bonaventure Despériers emploie *animau* : Prenez bien tant de loysir de vouloir escouter la cause d'ung povre *animau* que je suis (*Cymbalum mundi*, chap. III). Dans le grand prosateur Amyot on trouve *pau* : Il fait commandement aux Syracusains que chacun eust à couper un *pau* (Dion, 60). Encore dans le *Moyen de parvenir* (1612), Beroald de Verville fait dire à Badius (chap. 30) : Votre *chevau* baille. Il convient d'ajouter que son interlocuteur, Budée, relève cette forme en riant. Les formes en *-au* étaient sans doute regardées comme des barbarismes ou, au moins, comme des formes vulgaires qu'il ne fallait pas employer. Telle était en tout cas l'opinion de Henri Estienne. Dans ses *Deux dialogues du langage françois italianisé* (1578), Celtophile demande à Philosaune si les courtisans commettent « ces fautes lourdes et grossières que commettent les plus rustaux, comme de dire *une flabe, un chevau, un vieux homme* » (éd. Ristelhuber, I, 208). Philosaune lui répond : « Quand est de ce mot *chevau*, je n'ay pas souvenance de leur avoir ouy dire ». Au grand siècle, les lexicographes ne citent que deux mots en *-au* : *journal* et *guindeau* [sic], pour *guindau*, doublet de *guindal*. Ce sont tous les deux des termes techniques empruntés aux patois. En 1606, Nicot remarque dans son *Thrésor de la langue françoise* : « Le Languedoc dit *iournal* ou *iournau* pour une journée d'homme des champs ». L'Académie enregistre dans son *Dictionnaire* (1694) les mêmes deux formes, en ajoutant : « Ce mot n'est en

usage qu'en quelques provinces». *Guindeau* s'est conservé jusqu'à nos jours (à côté de *guindal* et *guindas*). La langue moderne connaît aussi un autre singulier refait: *bois marmantau* (pour *marmental*), écrit abusivement *marmenteau*, et tiré du pluriel *bois marmementaux*, terme technique dialectal.

Remarque. *Étau* n'est pas, comme on l'a cru, un doublet de *étal*. *Étau* devrait s'écrire *étoc*; la mauvaise orthographe est due à une confusion entre *étocs*, dont le *c* ne se prononçait pas, et *étaux*, pluriel de *étal* (vfr. *estal* < aha. *stal*). *Étau* devient ainsi un doublet de *estoc* (emprunté du germ. *stock*).

12. Les formes en *-au*, bannies de la langue littéraire dès le XVII^e siècle, ont trouvé un refuge dans les patois où elles sont très répandues. Dans la vie usuelle les paysans disent fréquemment: «Voici votre *journalau*» pour «voici votre journal». Rappelons aussi une remarque de Mignard: «Nos paysans ne disent jamais autrement qu'un *chevau* au lieu de dire un *cheval*. C'est un des exemples les plus singuliers de l'emploi ou confusion du pluriel pour le singulier» (*Histoire de l'idiome bourguignon*). Il en est de même en Berry, en Saintonge, en Picardie, et en plusieurs provinces. Les formes en *-au* reviennent souvent dans les chants populaires; en voici quelques exemples, cités dans la *Romania*, X, 196:

C'est bien le cœur de ma mie,
C'est pas le cœur d'un *animau*.

Soldat, avez-vous de l'argent?
— Pour de l'argent j'en ai pas guère,
J'engagerai mon blanc manteau
Et la bride de mon *chevau*.

Est-il chaud, bergère, est-il chaud?
— Plus froid que la glace, doux comme un agneau,
Jamais de la vie n'ai vu son *égau*.

Mots en *-ail*.

13. Le pluriel primitif des mots en *-ail* est *-aux*: *Bail* — *baux*, *corail* — *coraux*, *émail* — *émaux*, *fermail* — *fermaux*, *soupirail* — *soupiraux*, *travail* — *travaux*, *vantail* — *vantaux*, *ventail* — *ventaux*, *vitrail* — *vitraux*. A côté de ces mots, qui représentent l'état primitif, on trouve aussi des formes analogiques :

1° La reformation du pluriel sur le singulier amène un nouveau pluriel en *-ails*: *épouvantail* — *épouvantails*, autrefois *épouvantaux* (voir § 14).

2° La reformation du singulier sur le pluriel, qui amènerait un nouveau singulier en *-au*, paraît se produire rarement. Peut-être en avons-nous un exemple dans *plumeau*, qui pourrait être une mauvaise graphie pour *plumau*, tiré de *plumaux*, ancien pluriel de *plumail*.

14. AIL — AUX. Le pluriel en *-aux* s'emploie ou s'employait dans les mots suivants :

Ail (allium) — *aulx* (sur l'orthographe, voir ma *Grammaire* I, § 97) : ce pluriel est peu usité, on dit plus souvent des gousses d'ail ou des têtes d'ail que des *aulx*. Les naturalistes ont formé le pluriel analogique *ails*, dont l'emploi est maintenant général.

Bail (subst. verbal de *bailler*) — *baux*. On dit de même *sous-bail* — *sous-baux*.

Corail (voir § 17, 1) — *coraux*. Ambroise Paré dit alternativement *coraux* et *corails* (voir les exemples de Littré). Au XVII^e siècle, les grammairiens recommandent de ne pas se servir de *coraux*. En 1718, l'Académie décrète : « *Corail* fait au pluriel *coraux* ».

Émail (germ. smalt) — *émaux*. Dans ce mot, *-ail* n'est pas primitif, il est le résultat d'une analogie proportionnelle : comme *travail* existait à côté de *travaux*, on a formé *esmail* à côté de *esmaux* ; la forme régulière à l'acc. sing. et au nom. plur. aurait été *esmalt*, *esmaut*, *émaut*.

Épouvantail (dér. de *épouvanter*) — *épouvantaux*. Voici un exemple de ce vieux pluriel: Ils devoient avoir pour tiltre *espouvantaux* des hostes et jouets de nos ennemis (D'Aubigné, *Histoire universelle*). Après le XVI^e siècle, le pluriel primitif a été remplacé par *épouvantails*.

Éventail (dér. de *éventer*) — *éventaux*. Ce pluriel s'employait au XVI^e siècle: De beaux petits enfans avec des *esventaux* en leurs mains (Amyot). Au siècle suivant, Ménage observe qu'on dit des *éventails*, et non pas des *éventaux*.

Fermail (dér. de *fermer*) — *fermaux*.

Gouvernail (gubernaculum). L'ancien pluriel était *gouvernaux*, mais Lanoue (1596) remarque que le mot «est toute-fois plus vztité avec le regulier *ails*». Au siècle suivant, Th. Corneille observe: «Il y en a qui disent *gouvernaux*. Le plus grand nombre est pour *governails*». Les grammairiens suivants ne donnent que cette dernière forme.

Plumail (dér. de *plume*) — *plumaux*, remplacé, probablement au XVII^e siècle, par *plumails*. Quoique le mot ne soit guère employé dans la langue actuelle, où il a été remplacé par *plumeau* (voir sur ce mot ci-dessus), presque toutes les grammaires pratiques faites à l'étranger le citent et lui attribuent, par-dessus le marché, l'ancien pluriel *plumaux*.

Poitrail. On disait avant le XVII^e siècle régulièrement *poitral* (voir § 17) et au pluriel *poitraux*; (cf. § 7). Le nouveau singulier *poitrail* a provoqué le pluriel *poitrails*.

Portail. On disait avant le XVII^e siècle régulièrement *portal* (§ 15) et au pluriel *portaux*. Pour le nouveau singulier *portail* on crée le pluriel *portails*, mais du temps de Ménage *portaux* était plus employé. La Fontaine s'en est servi:

Par ce point-là je n'entends, quant à moy,

à Tours ny *portaux*, mais gentilles galoises.

(*Les Rémois*, v. 6.)

En 1740, l'Académie cite *porteaux* (sic!), tout en ajoutant que cette forme n'est plus en usage.

Soupirail—sopiraux.

Travail (blat. *trepalium*) — *travaux*. L'Académie et Littré signalent deux emplois du pluriel *travails*: machine à ferrer les chevaux et rapport d'un ministre au roi, mais A. Darmesteter observe que l'usage actuel contredit cette règle.

Trém ail ou *tram ail* (**trimaculum*) — *trémaux* (*tramaux*), remplacé maintenant par *tréma ils* (*trama ils*).

Vantail (même mot que *ventail*) — *vantaux*.

Ventail (dér. de *vent*) — *ventaux*.

Ventra il (dér. de *ventre*) — *ventraux*. Exemples: Le cuer a 2 *ventraux* (Chirurgie de Mondeville, § 315). Au milieu de la partie desous est une concavité qui est apelee le 3. *ventrail* (ib., § 316). Le mot est inusité depuis longtemps.

Vitra il (dér. de *vitre*) — *vitraux*.

Remarque. *Appar aux* remonte à une ancienne forme^m dialectale *appara il*, pour *appare il* (comp. ma *Grammaire*, I, § 207, 3, Rem.).

15. AIL — AILS. Le pluriel en *-ails* s'emploie actuellement:

1° Dans un petit nombre de mots anciens: *ails*, *épouvan-tails*, *éventails*, *gouvernails*, *plumails*, *poitrails*, *portails* (voir § 14).

2° Dans les mots d'emprunt:

Aiguail (emprunté de quelque dialecte) — *aiguails*.

Burail (ital. *buratto*) — *burails*.

Camail (prov. *capmath*) — *camails*.

Dail (d'origine incertaine) — *dails*; on avait aussi autrefois *daille* — *dailles*.

Rail (ang. *rail*) — *rails*.

Sé rail (turc *serai*) — *sé rails*.

3° Dans les mots de formation récente:

Attirail (dérivé de *attirer*) — *attirails*.

Déta il (subst. verbal de *détailler*) n'avait pas de pluriel dans la vieille langue; au XVII^e siècle on a formé la forme analogique *déta ils*.

Encornail (composé avec *en* et *corne*) — *encornails*.

Frontail (altération de *frontal*) — *frontails*.

Remarque. *Bercaïl* (forme normanno-picarde qui remplace la vraie forme française *bergeail*) n'a pas de pluriel; il en est de même de *bétaïl*, mais pour ce mot on se sert de *bestiaux*, pluriel de *bestial* (§ 4, Rem.).

16. Les exemples cités aux §§ 14 et 15 montrent que la force assimilatrice des mots en *-ail*, *-aux* a été nulle. La terminaison *-aux* a disparu de plusieurs mots remontant au moyen âge, et elle n'a jamais été appliquée aux mots d'emprunt. Elle perd aussi du terrain dans la langue vulgaire actuelle; dans l'argot de Paris on dit *travails* pour *travaux*:

Moi ces *travails*-là, ça m'épate

(A. Bruant, *Dans la rue*, p. 189).

Moi j'dis qu'on f'rait mieux d'inventer

Des *travails* dont qu'personne n'crève.

(Id., ib.)

Échange entre- *al* et *-ail*.

17. A cause de la concordance du pluriel des mots en *-ail* avec celui des mots en *-al*, il y a eu parfois confusion au singulier, ainsi que *-al* a été remplacé par *-ail*, et vice-versa. En voici quelques exemples:

1° *AL* remplacé par *AIL*. Cette substitution se rencontre souvent; cependant, elle n'est devenue définitive que dans trois mots: *corail*, *poitrail*, *portail*.

Canal (emprunté du lat. *canalis*). On trouve *canail* dans une chanson du XVI^e siècle: Mais le *canail* leur est osté (p. p. É. Picot, dans la *Revue d'histoire littéraire*, VI [1899], p. 236). C'est le seul exemple qui me soit connu.

Coral (emprunté du lat. *corallium*) est la forme ordinaire au moyen âge; cependant, *corail* existe déjà au XIV^e siècle. Au XVII^e siècle, les deux formes se contre-balancent. Ménage (1672) remarque: «Il faut prononcer *coral* et non pas *corail*». Th. Corneille (1687) est de l'avis opposé: «Je crois que *corail* ... est plus usité que *coral*». *Coral* se trouve encore dans la pre-

mière édition du *Dictionnaire* de l'Académie (1694); mais, dans celle de 1718, *corail* seul est cité.

Corporal (emprunté du latin ecclés. *corporale*); la forme *corporail*, citée par R. Estienne et Oudin, a vite disparu.

Cristal (emprunté du lat. *cristallus*); au XVII^e siècle on a eu la forme collatérale *cristail*; mais les grammairiens recommandent de l'éviter. Th. Corneille (1687) remarque: «Je ne voudrois jamais dire *cristail*».

Étal (aha. *stal*); Tabourot dit «*estail* d'une boutique», et Monet (1635) hésite entre *étail* et *étal*. Les grammairiens suivants ne connaissent que la dernière forme.

Fil d'archal (oricalchum); Tabourot donne aussi *fil-darchail*, mais ses indications ne sont pas toujours très exactes.

Frontal (dérivé de *front*); la forme *frontail* apparaît au XVI^e siècle et se maintient jusqu'à nos jours; on dit aussi *fronteau*, qui dérive de *frontel* (§ 23), ancien doublet de *frontal*.

Guindal (altération de *guindas*); au XVI^e siècle, on disait aussi *guindail*; sur *guindeau*, voir § 11.

Hôpital (emprunté de *hospitale*m); dans le *Saint Voyage* du Seigneur d'Anglure (p. p. F. Bonnardot et A. Longnon) on trouve *ospital* (§ 51).

Métal (emprunté du lat. *metallum*): le doublet *métail* se trouve dès le moyen âge. En 1718, l'Académie remarque «on prononce plus ordinairement *métail*», et en 1740, elle donne indistinctement *métal* et *métail*; dans les éditions suivantes, *métail* est supprimé. Pourtant, la forme persiste toujours, et on arrive même à lui attribuer une signification particulière. Dans un erratum du tome II de la *Légende du beau Pécopin*, Victor Hugo remarque: «Le *métal* est la substance métallique pure; l'argent est un métal. Le *métail* est une substance métallique composée; le bronze est un métal.»

Piédestal (emprunté de l'ital. *pie destallo*); le doublet *piedes-tail* se rencontre surtout au XVII^e siècle; il est encore cité par De La Touche (1710), mais il ajoute que *pedestal* est plus usité.

Poitral, plus anciennement *peitral* (lat. *pectorale*). La forme *poitrail* apparaît sporadiquement dès le XII^e siècle: Des cous dont li poitrail sont rot (Méraugis, v. 3009). Le poitrail d'un superbe bastiment (Des Accords, *Bigarrures*, p. 55). Elle ne gagne du terrain qu'au XVII^e siècle, où l'on hésite entre *poitral* et *poitrail*, mais Ménage et les autres grammairiens regardent toujours *poitral* comme la forme la meilleure. Le *Dictionnaire* de l'Académie de 1718 donne *poitral*, mais dans l'édition de 1740 on ne trouve que *poitrail*.

Portal (dér. de *porte*). La forme *portail* remonte au XV^e siècle (voir Littré); elle n'est reconnue qu'au XVII^e siècle. Ménage observe expressément qu'il faut dire le *portail* d'une église, et non pas le *portal*.

Quintal (emprunté du blat. *quintale*). Ménage donne *quintail* et remarque qu'il fait *quintaux* au pluriel.

2^o AIL remplacé par AL. Cette substitution est rare; on n'en connaît que quelques exemples isolés:

Bétail (en anc. franç. *bestail*). Joubert (1579) est seul à donner *bétal*; ce n'est peut-être qu'une faute d'impression.

Gouvernail (*gubernaculum*); au XVI^e siècle on trouve aussi *governal*. Desportes s'est servi de cette forme, mais Malherbe (IV, 344) observe qu'il préfère *gouvernail*.

Soupirail; la forme collatérale *soupiral* indiquée au XVI^e siècle par Tabourot (1587) se trouve encore dans Richelet (1680). En 1710, De la Touche observe: «*Soupirail* est le véritable mot. *Soupiral* se dit quelquefois en poésie pour la commodité de la rime». Dans l'édition suivante de *L'art de bien parler françois*, il a ajouté: «Je croi qu'on ne le droit pas aujourd'hui».

Travail. Joubert (1579) est seul à donner la forme *traval*.

Mots en *-el*.

18. La terminaison *-el* a trois sources différentes; elle remonte à *-alem*, à *-ellum*, à *-illum*. Selon leur origine,

les mots en *-el* avaient donc primitivement des formes différentes au pluriel: *tel* (talem) — *teus*, *agnel* (agnellum) — *agneaux* (*Grammaire historique*, I, § 239), *chevel* (capillum) — *cheveux* (*ib.*, § 237). Pour le premier cas, l'analogie a refait le pluriel et créé la forme analogique *tels*, pour les deux derniers cas, c'est le singulier qui a été refait sur le pluriel, et *agneau* et *cheveu* ont remplacé *agnel* et *chevel*.

19. Mots en *-el*, de *-alem*, et *ciel* (cælum). Le pluriel primitif en *-eux* ne s'est conservé que dans *ciel* — *cieux*. Pour tous les autres mots on a refait le pluriel sur le singulier, d'où les formes modernes en *-els*: *cruel* — *cruels*. La reformation du singulier sur le pluriel est rare.

20. EL—EUX. Les pluriels en *-eux* sont employés au XV^e siècle. En voici quelques exemples: Vouz voirrez par vos yeux Le feu bien près de vos *hosteux* (*Monstrelet*, I, 274). Nos puissanx dieux Qui sont si grans et *immortueux* (*Mystère de saint Laurent*, v. 6321). Par divers tourmens et *crueulx* (*ib.* 6324). Comm'en doit les *crimineux* mettre (*Mystère de saint Adrien*, v. 4521). Mes habitz *tieulx* Que . . . (*Villon, Grand Testament*, v. 31). Des pluriels en *-eux*, qui n'existent plus au XVI^e siècle, la langue moderne n'a conservé que *cieux*.

Les formes en *-eulx* s'employaient aussi au singulier, sans doute sous l'influence analogique de la terminaison *-eux* (-o sus): Tout homme armé doit estre par effort *Crueulx* devant, piteux après victoire (E. Deschamps, *Œuvres complètes*, III, p. 37). Le connestable estait declairé ennemy et *crimineulx* vers tous les deux princes (Froissard). Une trace de ce phénomène s'est conservée jusqu'à nos jours dans *matineux*, qui a remplacé *matinel*; la forme féminine *matineuse* se rencontre dès le XV^e siècle.

21. EL — ELS. Le pluriel en *-els* est maintenant le seul employé. On le trouve

1° Dans tous les mots qui remontent au moyen âge: *charnels*, *cruels*, *hôtels*, *sels*, *tels*, etc. Ce sont des pluriels

refaits, dont on trouve des exemples dès le commencement du XIV^e siècle; le traducteur de Henri de Mondeville hésite entre *mortieux* et *mortelz* (*Chirurgie*, § 1188), et on trouve dans Nicole Oresme *charnels* à côté de *charneux*. Rappelons encore que, tout en maintenant *cieux*, on a aussi formé le doublet analogique *ciels*, qui s'emploie surtout au figuré, en termes de peinture et dans le sens de climat. Le plus ancien exemple que j'en connaisse remonte au XVI^e siècle: Et firent oster de dessus son berceau *les ciels*, poisles et daix qui y estoient (Carloix, III, 17; voir Littré).

2° Dans tous les mots adoptés après le XV^e siècle: *carrousel*, *cartels*, *pastels*, *scalpels*, etc. Ces mots n'ont jamais eu de pluriel en *-eux*.

22. Mots en *-el* de *-ellum*. L'échange primitif entre *-el* et *-eaux*: *chastel—chasteaux*, n'a été conservé que dans deux adjectifs: *bel—beaux*, *nouvel—nouveaux*. Dans tous les autres mots le singulier a été refait sur le pluriel, d'où une nouvelle forme en *-eau*: *chateau—chasteaux*. La reformation du pluriel sur le singulier, d'où une nouvelle forme en *-els*, est relativement rare: *appel—appels*.

23. EL — EAUX. On disait autrefois: *agnel—agneaux*, *annel—anneaux*, *chapel—chapeaux*, *chastel—chasteaux*, *coutel—couteaux*, *drapel—drapeaux*, *oisel—oiseaux*, *pel—peaux*, *rastel—rasteaux*, *taurel—taureaux*, *vaisel—vaisseaux*, etc. Ces formes doubles n'existent plus dans la langue littéraire (sur quelques restes isolés, voir § 25), mais elles ont été conservées dans le patois du Bessin où l'on dit *agnè* (agneau) — *agniā*, *kapè* (chapeau) — *kapiā*, *koutè* (couteau) — *koukiā*, *ratè* (râteau) — *rakyā*, *torè* (taureau) — *toriā*, *tonè* (tonneau) — *toniā*, etc.; comp. encore *bio* (beau) — *biā*, *pio* (peau) — *piā*¹⁾.

24. EAU — EAUX. Sous l'influence du pluriel, le singulier a été refait et se termine maintenant en *-eau*: *agneau*, *anneau*,

¹⁾ *Bulletin des parlers normands*, 1899, p. 152.

chapeau, château, couteau, drapeau, oiseau, peau, râteau, taureau, vaisseau. On a longtemps hésité entre *-el* et *-eau*; au XVI^e siècle, l'usage est encore flottant pour beaucoup de mots; il ne se fixe qu'au commencement du XVII^e siècle.

25. Dans quelques mots isolés l'ancienne forme en *-el* a été conservée à côté de la forme analogique en *-eau*:

Agnel (agnellum), terme historique désignant une pièce d'or ancienne dont l'effigie était un agneau. *L'agnel* d'or a duré en France jusqu'à Charles VII. Le pluriel moderne est sans doute *agnels*.

Appel (substantif verbal tiré de *appeler*). Rabelais se sert encore de l'ancien pluriel *appeaux*: Les appeaux renversés et à neant mis (III, chap. 36). De ce pluriel on a de bonne heure tiré le singulier *appeau*: Leurs maryz . . . qui s'attendoient à l'appeau de leurs femmes (*Cent nouv. nouv.*, n° 30); mais d'un autre côté, l'ancien singulier *appel* a provoqué le nouveau pluriel *appels*. De cette manière, on a eu des formes doubles et pour le singulier (*appel—appeau*) et pour le pluriel (*appeaux—appels*); on en a tiré deux mots en unissant les formes homonymes (*appel—appels, appeau—appeaux*), et chaque mot a eu sa fonction spéciale.

Bel (bellum) s'emploie dans quelques surnoms historiques: *Charles le Bel, Philippe le Bel*; dans quelques locutions toutes faites: *bel et bon, bel et bien*, et devant un substantif masculin commençant par une voyelle: *un bel enfant* (comp. *un beau garçon*). En dehors de ces cas, les auteurs modernes se servent parfois de *bel* pour donner un cachet archaïque à la phrase: Bien que le paradis soit joyeux et brillant, *Cocagne est bien plus bel à voir* (J. J. Jusserand, *Histoire littéraire du peuple anglais*, I, 227).

Bordel (diminutif de *borde*) est ou la forme médiévale conservée intacte ou un mot d'emprunt (italien? gascon?); *Régnier* employait *bordeau* (Satire X), forme refaite régulièrement sur le pluriel *bordeaux* qui se trouve dans le même auteur

(Satire IV). Le singulier *bordel* a provoqué le pluriel analogique *bordels*.

Lambel (d'origine inconnue) s'emploie pour *lambeau* comme terme de blason.

Martel (blat. *martellum*) s'emploie pour *marteau* dans le terme historique *Charles Martel*. C'est le même mot (ou le substantif verbal de *marteler*?) qu'on a dans la locution *donner (mettre, avoir, prendre) martel en tête*.

Nouvel (*novellum*) s'emploie pour *nouveau* devant un substantif masculin commençant par une voyelle: *un nouvel habit* (comp. *un nouveau livre*).

Scel (*sigillum*) s'est longtemps employé pour *sceau* dans quelques formules de chancellerie: *Scel et contrescel, le scel du Châtelet*.

26. *El* de *illum* (cf. I, § 237) ne s'est trouvé que dans un seul mot *chevel* (*capillum*) ou *cheveul* (Chirurgie de Henri de Mondeville, § 126), devenu *cheveu* sous l'influence du pluriel *cheveus* qui était bien plus souvent employé que le singulier. Ronsard se sert de *cheveul*; cette forme est aussi donnée par Oudin, mais au XVII^e siècle, *l* ne se prononçait pas.

Mots en *-eil*.

27. Les mots en *-eil* devraient régulièrement se terminer au pluriel en *-eux*: *conseil—conseux*. Mais le pluriel a de bonne heure été reformé sur le singulier, et se termine depuis longtemps en *-eils*: *conseils, orteils, pareils, vermeils*, etc. Les anciennes formes en *-eux* s'employaient encore, bien que rarement, au commencement du XV^e siècle. Un seul mot a conservé le pluriel primitif: *vieil—vieux*; c'est ici la forme sans *l* qui l'emporte: nulle trace d'un pluriel analogique *vieils*, mais au singulier on emploie *vieux* à côté de *vieil*. Lanoue (1596) remarque: «*Vieus* fait *vieil* au singulier. Toutefois l'vzage a gagné qu'on s'y peut servir aussy de ce pluriel, specialement quand il suit vne consonante, tellement qu'on tient mieux dit

vn vieus cheual qu'*vn vieil cheval*. Deuant vne voyelle on vze de l'autre, et dit on *vn vieil arbre*, non *vn vieux arbre*.» Mais cette règle n'était pas strictement observée. Nous avons vu plus haut (§ 11) que le peuple disait *un vieux homme*, et H. Estienne revient à cette prononciation dans sa *Grammaire* où il ajoute expressément: «Sed qui e vulgo non sunt, et emendatius loqui existimantur, dicunt *vieil*». D'un autre côté, A. d'Aubigné écrit: Le cœur d'un *vieil* crapaud (*Misères*, v. 929), et c'est la forme qu'emploie de préférence Malherbe: *Vieil comme je suis. Un vieil sénateur. Un mot vieil*, etc. Dans ses *Remarques*, Vaugelas¹⁾ cherche à établir des règles précises, mais l'usage n'est pas encore fixé, et on hésite toujours entre *un vieux homme* et *un vieil homme*. Les règles modernes, qui sont celles de Vaugelas, ne sont généralement reconnues qu'au XVIII^e siècle.

Mots en *-eul*.

28. Le pluriel primitif des mots en *-eul* est *-eux*: *tilleul* — *tilleux*. Les deux formes n'existent plus que dans *aiëul* — *aiëux*: pour tous les autres mots, il y a eu assimilation, et on a généralement refait le pluriel, d'où une nouvelle forme en *-euls*: *tilleul* — *tilleuls*. On trouve aussi plusieurs traces du développement contraire, la reformation du singulier sur le pluriel, d'où une nouvelle forme en *-eu*. Les grammairiens du XVII^e siècle attestent la prononciation *chevreu*, *écurieu*, *épagueu*, *filieu*; elle n'a pas persisté, excepté dans un seul mot, *moyeu* (*modiolum*), qui est pour *moyeul* (encore dans Palsgrave).

29. EUS—EUX, EULS. On disait jusqu'au milieu du XVII^e siècle *chevreul* — *chevreux*, *épagueul* — *épagueux*, *glaiëul* — *glaiëux*, *linceul* — *linceux*. En 1685, le grammairien Mourgues remarque: «Les noms qui ont *eul* au singulier peuvent retenir

¹⁾ *Remarques sur la langue française*. Nouvelle édition p. p. Chassang. Vol. II, p. 85—86.

ou laisser leur *l* au pluriel pour la commodité de la rime, car on peut prononcer *linceuls*, *ayeuls*, *glayeuls* ou *linceux*, *ayeux*, *glayeux* . . . Il faut pourtant excepter *seul* et *filleul*, qui retiennent leur *l* au pluriel» (Thurot, *La prononciation française*, II, 82). Après le XVII^e siècle, on n'emploie que les formes en *-euls*: *épagneuls*, *filleuls*, *glaièuls*, *ligneuls*, *linceuls*, *seuls*, *tilleuls*. L'analogie a aussi créé *aièuls* à côté de *aièux*.

30. Voici quelques observations sur les principaux mots en *-eul*:

Aïeul (**aviolum*) — *aièux*. La forme analogique *aièuls* remonte probablement au XVI^e siècle; le plus ancien exemple que j'en connaisse se trouve dans Malherbe: Comme ils se trouvent au bout de leurs *aièuls* . . . ils mettent un dieu de leur partie (*Œuvres complètes*, p p. Lalanne, II, 21). Actuellement on se sert des deux formes, et *aièux* est synonyme de 'ancêtres', tandis que *aièuls* signifie le grand père et la grand'mère. Cette distinction n'existait pas autrefois, comme le montrent l'exemple de Malherbe et ceux qu'a cités Littré.

Chevreul (*capreolum*) — *chevreux*. Ces formes s'employaient jusque dans le XVII^e siècle. L'ancien pluriel se trouve encore dans Chifflet (1659); Martin (1632), qui écrit *chevreul*, remarque qu'on prononce *chevreu*. Sur le remplacement de *chevreul* par *chevreuil*, voir ci-dessous au § 33.

Écurieul (**scuriolum*, de *scurium* pour *sciurum*) — *écurieux*; on disait aussi *écureul* — *écureux*. Il leur faut robes *d'escureux* (Deschamps, *Œuvres complètes*, IX, v. 2092). Les *escurieux* ne dansèrent point au Louvre (Malherbe, *Œuvres complètes*, III, 379). Pour le singulier, les grammairiens du XVI^e siècle indiquent aussi des formes sans *l*: *écurieu*, *écureu*; Rabelais écrit *écurieux*: Sauttoit de l'une en l'autre comme un *escurieux* (I, chap. 13). Au XVII^e siècle, les anciennes formes disparaissent devant *écureuil*—*écureuils* (comp. § 33). Ménage, qui examine «S'il faut dire *écureuil*, ou *écurieu*», conclut: «L'usage est pour *écureuil*».

Épagneul (*hispaniolum) — *épagneux*. Lafontaine écrit: Qu'elle vienne admirer le roi des *épagneux* (*Petit chien*). On dit maintenant *épagneuls*.

Filleul (filiolum) — *filleuls*. Je ne saurais indiquer quand l'ancien pluriel *filleux* a disparu.

Glaïeul (gladiolum) — *glaiëux*. L'ancien pluriel est encore employé par Perrault: Un sauvage oiseau de rivière, Parmi les joncs et les *glaiëux*, Frappe inopinément les yeux (*Chasse*). On dit maintenant *glaiëuls*.

Ligneul (dér. de *ligne*). Le pluriel *ligneux* m'est inconnu.

Linceul (linteolum) — *linceux*. L'ancien pluriel s'employait couramment au XVI^e siècle. On le trouve encore dans Agrippa d'Aubigné: Quand le malade amasse et couverte et *linceux* Et tire tout à soi, c'est un signe piteux (*Misères*, v. 651). Le même auteur se sert aussi de la nouvelle forme *linceuls*: Aprestez les *linceuls* du lict (*Poésies diverses*, III, 252).

Seul (solum) — *seuls*. Je n'ai pas trouvé la forme primitive *seus* après le XIV^e siècle.

Tilleul (*tiliolum) — *tilleux*. L'ancien pluriel est encore employé par Ménage; il écrit dans la première de ses *Églogues*: Ainsi sous les *tilleux*, pressant sa cornemuse, Chantoit le beau Daphnis. Selon le même auteur il faut prononcer *tilleu* au singulier.

Mots en *-euil*.

31. Tous les anciens mots en *-euil* devaient faire au pluriel *-eux*, mais cette forme était tombée en désuétude déjà au XVI^e siècle, et on avait commencé à se servir de la terminaison analogique *-euils*, refaite sur le singulier. Malherbe n'aimait pas ces nouvelles formes; il remarque: «Fuis tant que tu pourras, les pluriels des mots en *-euil*: *écueuil*, *recueuil*, *accueuil*, *cercueuil*, *orgueuil*. *Œuil* est excepté; aussi son pluriel *yeux* est anomal. Quant à moi, je ne donnerais jamais de pluriel aux mots que j'ai allégués ci-dessus» (*Œuvres complètes*, IV,

463). L'opinion de Malherbe n'a pas prévalu; tous les mots en *-euil*, anciens et récents, ont reçu un pluriel analogique en *-euils*, et on dit *accueils*, *bouvreuils*, *cercueils*, *cerfeuils*, *chèvre-feuils*, *chevreuils*, *deuils*, *écueils*, *écureuils*, *fauteuils*, *linceuils*, *orgueils*, *recueils*, *seuils*. On trouve aussi des traces d'une reformation du singulier sur le pluriel. A côté de *bouvreuil*, plusieurs lexicographes citent une forme vulgaire *bouvreu* (*bouvreux*) qui paraît tiré d'un pluriel *bouvreux*, dont, du reste, je ne connais pas d'exemples.

32. Voici quelques remarques de détail sur plusieurs mots en *-euil*:

Cercueil (*sarcophagum*). Dans ce mot la terminaison *-euil* est de formation analogique; les anciennes formes sont *sarcou*, *sarqueu* et *sarcous*, *sarqueus*. C'est de *sarqueus* qu'on a tiré *sarcueil* (comp. ci-dessous, § 33). Froissart dit alternativement *un sarqueux* et *un sarcueil*, sans aucune distinction. Les deux formes sont donc à regarder comme un reste incompris de l'ancienne déclinaison; l'usage, longtemps flottant, a fini par accepter *sarcueil*, *cercueil* et lui a créé un pluriel analogique.

Chevreuil (*capreolum*) est une forme analogique pour *chevreul* (voir § 30); l'ancien pluriel *chevreux* disparu devant *chevreuils*.

Œil — *yeux*. A côté de *yeux*, forme très difficile à expliquer, on a créé le pluriel analogique *œils* qui s'emploie dans quelques mots composés où il est pris au sens figuré et ordinairement suivi d'un nom d'être animé: *des œils-de-bœuf* (sorte de lucarnes), *des œils-de-bouc* (sorte de coquillage), *des œils-de-chat* (corindon nacré), *des œils-d'or* (poisson), *des œils du jour* (papillon), *des œils de-verre* (espèce de fauvette), *des œils-blancs* (espèce de fauvette), *des œils-peints* (oiseau de Mexique). Partout ailleurs on se sert de *yeux*: *Les yeux de la tête*, *les yeux du fromage*, *les yeux de la soupe*, *les yeux du pain*, *les yeux de la pomme de terre*, *tailler à deux yeux*, etc., etc.

Dans les patois on a souvent généralisé l'une des deux formes; dans le patois de Bourberain, *èj* sert et pour le singulier et pour le pluriel¹⁾; au centre de la France, on dit au contraire *mon yeu*²⁾.

Échange entre *-eul* et *-euil*.

33. A cause de la concordance du pluriel des mots en *-eul* avec celui des mots en *-euil*, il y a eu parfois confusion au singulier, ainsi que *-eul* a été remplacé par *-euil*. On a dit par exemple *filleuil* (Tabourot), *ligneuil* (Lanoué), *tilleuil* (Furetière), mais ces formes n'ont pas persisté. Dans deux mots, *-euil* a définitivement remplacé *-eul*.

Chevreul. Le doublet victorieux *chevreuil* est déjà dans Rabelais (IV, chap. 59), et Lanoué l'admet à rimer avec les mots en *-euil*. Pourtant Cotgrave (1611) et Oudin (1633) ne connaissent que *chevreul*; à la fin du siècle, *chevreuil* l'a emporté: c'est la seule forme que connaisse Richelet (1680).

Écur(i)eul (voir § 30). La forme moderne *écureuil* n'apparaît qu'au XVII^e siècle; elle est reconnue par Ménage (1672). Richelet cite et *écureuil* et *écurieu*, tant en donnant la préférence à la première forme, la seule qu'admette l'Académie.

Linceul. Le doublet *linceuil* se montre déjà au XVI^e siècle; Tabourot et Lanoué donnent les deux formes et elles persistent jusqu'à nos jours dans la langue parlée; l'orthographe officielle n'admet que *linceul*. A. de Musset (*Premières poésies*, p. 233) fait rimer *seuil* et *linceul*.

Mots en *-ol*.

34. Les mots en *-ol* faisaient autrefois au pluriel *-oux* (*-ous*): *sol* — *sous*. Cet état de choses a été troublé par l'analogie:

¹⁾ *Revue des patois gallo-romans*, III, 89.

²⁾ Jaubert, *Glossaire du Centre*, II, 413.

1° On a refait le singulier sur le pluriel, d'où une nouvelle forme en *-ou*: *sou* pour *sol*.

2° On a, plus rarement, refait le pluriel sur le singulier, d'où une nouvelle forme en *-ols*: *rossignols* pour *rossignoux*.

3° Dans quelques mots on a conservé jusqu'à nos jours l'ancienne forme en *-ol* à côté de la forme analogique en *-ou*: *fol* — *fou*, *col* — *cou*. Chacun des doublets a reçu sa fonction spéciale.

35. OL—OUX. Voici quelques remarques de détail sur les différents mots appartenant à ce groupe:

Chol (caulem) — *choux*. Le singulier a été refait de très bonne heure; *chol* est supplanté par *chou* dès le XV^e siècle. Le dernier exemple de l'ancien singulier que donne Littré est tiré du *Livre du roy Modus*.

Col (collum) — *cous*. Le singulier refait *cou* se trouve déjà dans Froissard. Au XVI^e siècle, on hésite entre *col* et *cou*, mais cette dernière forme finit par l'emporter, et *col* ne s'emploie plus qu'en poésie, et surtout quand le mot suivant commence par une voyelle: Son *col* était penché (Lafontaine, *Psyché*). De nos jours, *col* se dit encore au sens propre, mais seulement en poésie: Le *col* toujours courbé (Musset, *Premières poésies* p. 267), et par euphonie, pour éviter un hiatus ou une consonnance désagréable. Littré et le *Dictionnaire général* citent comme exemples: *un col apoplectique*, *un col court*; Littré ajoute pourtant que l'usage s'en perd de plus en plus. Dans un roman tout récent j'ai trouvé *col* employé devant un mot commençant par une consonne: Elle admire encore les bêtes hardies, dont le *col* frémit sous la main des cavaliers (J. Bois, *Une nouvelle douleur*, Paris, 1900, p. 45).

A cause de sa forte ressemblance avec le primitif latin, l'ancien singulier est aussi retenu comme terme savant et technique. Ménage remarque: «Il y a pourtant certaines façons de

parler où l'on prononce *col*: comme en celles-cy: *Le col de la vessie*; *Le col de la matrice*. On dit encore *Le col de pertus*; qui est un passage du Roussillon dans la Catalogne. Mais *col* en cet endroit ne vient pas de *collum*, mais de *collis*.» Cet emploi de *col* s'est maintenu jusqu'à nos jours, où l'on dit: *le col de la vessie, le col du fémur, le col du Simplon, un col de bouteille, un col de chemise*. Pour *col* on a créé le nouveau pluriel *cols*, et de cette manière l'ancien *col* — *cous* a donné naissance à deux mots nouveaux: *col* — *cols*, et *cou* — *cous*. Ajoutons que *col* s'est aussi conservé dans les composés *hausse-col* (*Grammaire historique*, I, § 529), au pluriel *hausse-cols*, et *licol* (doublet de *licou*), au pluriel *licous*.

Fol (follem) — *fous*. On trouve au XIV^e siècle la forme *foul*, avant-coureur de *fou*; au XVI^e siècle, l'emploi de *fol* est restreint aux seuls cas où le mot suivant commençait par une voyelle. Pelletier remarque: «Nous disons quelquefois *fol* ... quand il s'ensuit une voyèle». Henri Estienne regrette cette prépondérance de la nouvelle forme; on trouve dans ses *Hypomneses* l'observation suivante: «Nam hæc pronuntiatio *fou, cou, mou*, planè est ex abusu, pro *fol, col, mol*: quamvis non solùm vulgus, sed multi etiam qui è vulgo non sunt, altera illa pronuntiatione utantur, vel potiùs abutantur». De nos jours, *fol* ne s'emploie que devant un substantif commençant par une voyelle; aux XVI^e et XVII^e siècles *fol* s'employait devant un mot quelconque commençant par une voyelle. Témoin le dicton, attribué à François I^{er}: Souvent femme varie, Bien fol est qui s'y fie; on remplacerait maintenant *fol* par *fou*. En voici quelques autres exemples: Je dois bien moins en prendre [des lois] et d'un fol et d'un fils (Rotrou, *Venceslas*, I, sc. 5). Un fol allait criant (Lafontaine, *Fables*, IX, 8). Bossuet a créé le pluriel *fols* O, le saint inutile! diront les *fols* amateurs du siècle (*Deuxième panégyrique de St. François de Paule*). Littré observe: «Il est certain que *les fous amateurs* ne serait pas aussi bien dit».

Mol (mollem) — *mous*. L'ancien singulier *mol* s'emploie encore au XVI^e siècle, mais les grammairiens observent qu'on prononce généralement *mou*. En parlant des mots en *-ol* qui se prononcent autrement qu'ils ne s'écrivent, Pelletier ajoute : « Nous n'oserions les écrire autrement, tant pour garder l'étimologie que par ce que les féminins de téz nous sont an *ole* ». Tabourot (1587) et Lanoue (1596) admettent à la rime et les formes en *-ol*, et les formes en *-ou*. Encore Corneille se sert de *mol* même devant une consonne : Ce *mol* consentement (*Horace*, v. 970). Un prince faible, envieux, *mol*, stupide (*Attila*, v. 217). Dès le XVII^e siècle, l'emploi de *mol* s'est restreint de plus en plus ; de nos jours, il ne se trouve, selon les grammairiens, que devant un substantif qui commence par une voyelle : *Un mol abandon*, *un mol édredon* (mais, *un homme mou au travail*). Les deux exemples sont à rayer, ils appartiennent exclusivement au style soutenu ; ce sont des fossiles que les grammairiens se transmettent pieusement sans examen. Dans une lettre à M. J. Storm, M. Paul Passy écrit : « Je crois qu'on dit toujours *un édredon mou*. Quant à *mol abandon*, cela ne se dit pas, ni *abandon mou* non plus ; c'est la phrase même qui est littéraire. » On peut en tirer la conclusion que la forme *mol* ne vit plus dans la langue parlée de nos jours. Finissons par citer un exemple d'un pluriel refait *mols* : Adieu *molz* liz, adieu piteux regards (E. Deschamps, *Œuvres complètes*, IV, 309) ; peut-être n'avons-nous là qu'une orthographe analogique. Pourtant la même forme a été employée par H. Lavedan dans un roman récent : La tête lâchée dans les *mols* oreillers (*Sire*, p. 102).

Sol (solidum) — *sous*. L'ancien singulier est encore admis dans la Grammaire de Cauchie (1586) où on lit : « Licet *fol* et *fou* efferre, ut *sol* et *sou* ». La graphie *sol* persiste jusque dans le XVII^e siècle, mais les grammairiens remarquent que « *l* se prononce *u* ». C'est probablement pour donner à son parler une teinte d'archaïsme que Roulette répond à son inter-

locuteur: Pas un *sol* (H. Lavedan, *Sire*, p. 89). La forme analogique *sou* se rencontre dès la fin du XV^e siècle.

36. OL—OLS. Le pluriel en *-ols* s'emploie

1° Dans un petit nombre de mots anciens; à ceux que nous avons cités au paragraphe précédent (*cols, fols, mols*), il faut ajouter:

Rossignol (**lusciniolum*) — *rossignols*. La forme *rossignous* ne se trouve pas après le XIV^e siècle.

Vol (subst. verbal tiré de *voler*) — *vols*. La forme avec *l* a été généralisée de bonne heure à cause de l'influence du verbe *voler*; ajoutons que le pluriel est d'un emploi relativement rare. Dès le XVI^e siècle, on trouve, à côté de *vol*, la forme *vou*, due à l'analogie de *fol* — *fou*, *mol* — *mou*. Le Gaynard (1585) remarque que *vol* se prononce *vou* « parmi les gens »; la règle ainsi formulée est sans doute trop générale. Regnier (1705) fait des restrictions: « Vol, dans quelque signification que ce soit, retient la prononciation et l'orthographe de l'finale, si ce n'est qu'en termes de fauconnerie on dit qu'un oiseau a fait *un beau vou*, et qu'on dit pareillement *le vou pour la piè* ». La même observation se trouve encore dans Antonini (1753).

2° Dans les mots d'emprunt: *bols, espagnols, mogols, parasols, sols, viols, vitriols*, etc.

Mots en *-ouil*.

37. Les mots en *-ouil* se terminaient autrefois au pluriel en *-oux*: *genouil* — *genoux*. Cependant l'analogie a de bonne heure troublé cet état de choses, en créant une nouvelle forme ou pour le singulier ou pour le pluriel:

1° Le pluriel a été refait sur le singulier, d'où une nouvelle forme en *-ouils*: *fenouil* — *fenouils*.

2° Le singulier a été refait sur le pluriel, d'où une nouvelle forme en *-ou*: *genou* — *genoux*.

38. Voici quelques remarques de détail sur les mots qui appartiennent à ce groupe :

Fenouil (fenuculum). Le pluriel de ce mot est d'un emploi assez rare ; il est donc naturel qu'on ait généralisé la forme du singulier en créant *fenouils*. Je n'ai jamais rencontré *fenoux*, et il n'a probablement jamais existé ; en parlant de *garboul*, *fenouil*, *gazouil*, Lanoue (1596) remarque : « A peine reçoivent-ils seulement le pluriel ; quand il adviendra, ils auront le régulier ». Quant au singulier, on trouve au XVII^e siècle, à côté de *fenouil*, la forme *fenou*, due à l'analogie de *genouil* — *genou*, *verrouil* — *verrou*. Encore De La Touche (1710) donne *fenouil* — *fenou*, mais il ajoute que la dernière forme n'était pas « du bel usage ».

Genouil (*genuculum) — *genou*. Dans ce mot, le singulier a été refait sur le pluriel, à cause de l'emploi très fréquent de cette forme, et *genouil* a fini par disparaître devant *genou*. On hésite au XVII^e siècle entre ces deux formes ; la plupart des grammairiens s'accordent à dire qu'il faut écrire *genouil* et prononcer *genou*. L'ancien singulier se trouve encore dans la deuxième édition du *Dictionnaire* de l'Académie (1718), mais avec cette observation : « On écrit ordinairement *genou*, et il se prononce toujours *genou* ». De nos jours, *genouil* ne se rencontre que dans les patois ; l'abbé Delacorde signale cette forme dans son *Dictionnaire du patois du pays de Bray* (Paris, 1852).

Pouil (*peduculum) — *poux*. L'ancien singulier se maintient orthographiquement jusqu'au milieu du XVII^e siècle, il se trouve encore dans Chifflet (1659), mais depuis le *Thésor* de Nicot (1606) tout le monde est d'accord qu'il faut prononcer *pou*. L'ancien singulier se retrouve dans plusieurs patois modernes ; ainsi, en lorrain on dit *peuil* (*Romania* VI, 244). Au XVI^e siècle, on trouve le pluriel refait *pouils* dans Montaigne : Les *pouils* sont suffisants pour faire vacquer la dictature (éd. Didot, de 1802, vol. II, p. 171). Dans la grande édition par

Pierre Coste (Paris, 1725), *pouils* est remplacé par *poux* (vol. II, 152).

Verrouil (verruculum) — *verroux*. L'ancien singulier disparaît au XVII^e siècle. Oudin et Chifflet attestent que, tout en écrivant *verrouil*, on prononce *verrou*. Richelet (1680) ne donne que cette dernière forme.
